

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2021

Assemblée Générale
Ordinaire des Actionnaires

La fibre Optique la plus rapide c'est toujours chez Moov Africa

Moov Africa

CONNEXION ILLIMITÉE

Jusqu'à **200** Mégabits/seconde



MEDIACOM

Un monde nouveau vous appelle.

moov-africa.bf

Sommaire

1 Membres de la Direction Générale de ONATEL-SA

2 Faits marquants 2021

3 Résultats 2021

4 Evolution bilantielle

5 Vie boursière du titre

6 Perspectives de développement 2022

7 Projet de résolutions à l'Assemblée Générale

8 Note explicative, règles et méthodes comptables

9 Annexes

10 Abréviations et sigles

1 Membre de la Direction Générale de ONATEL-SA

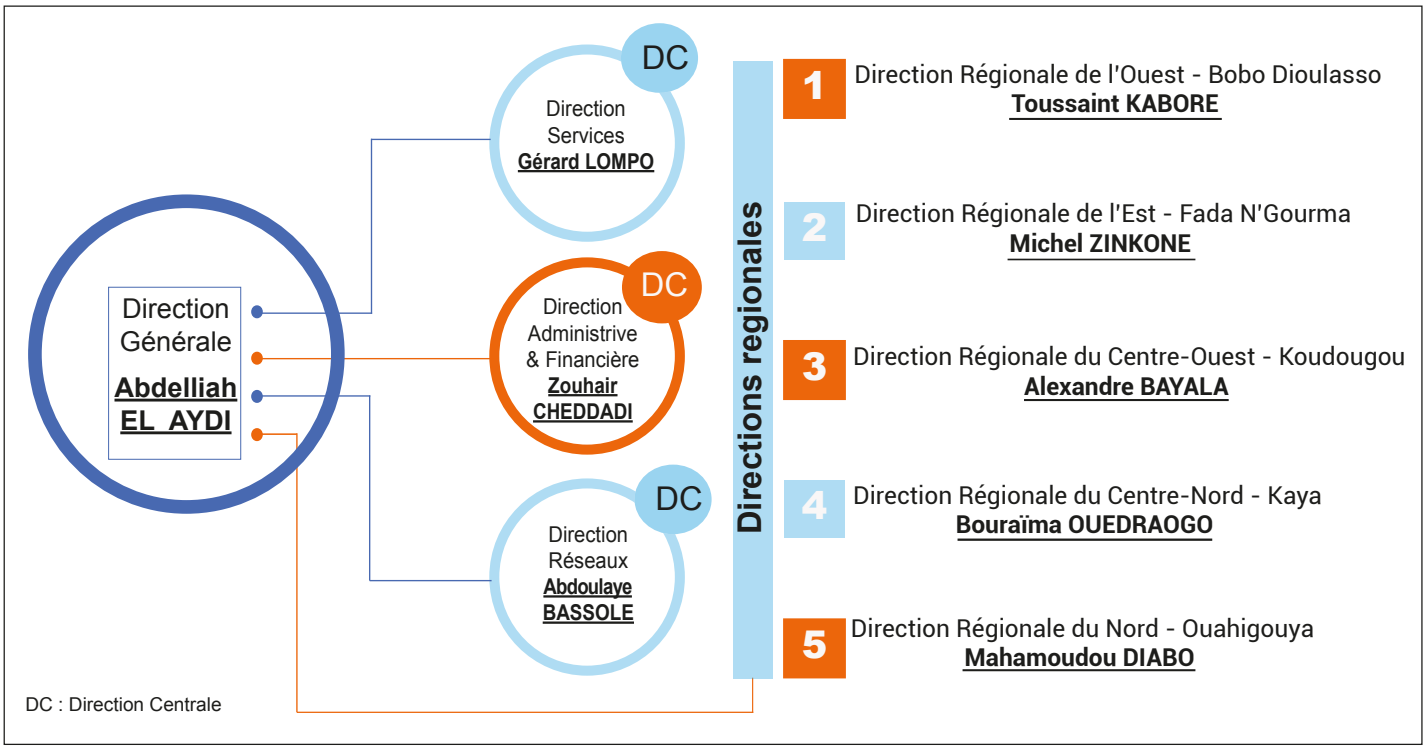

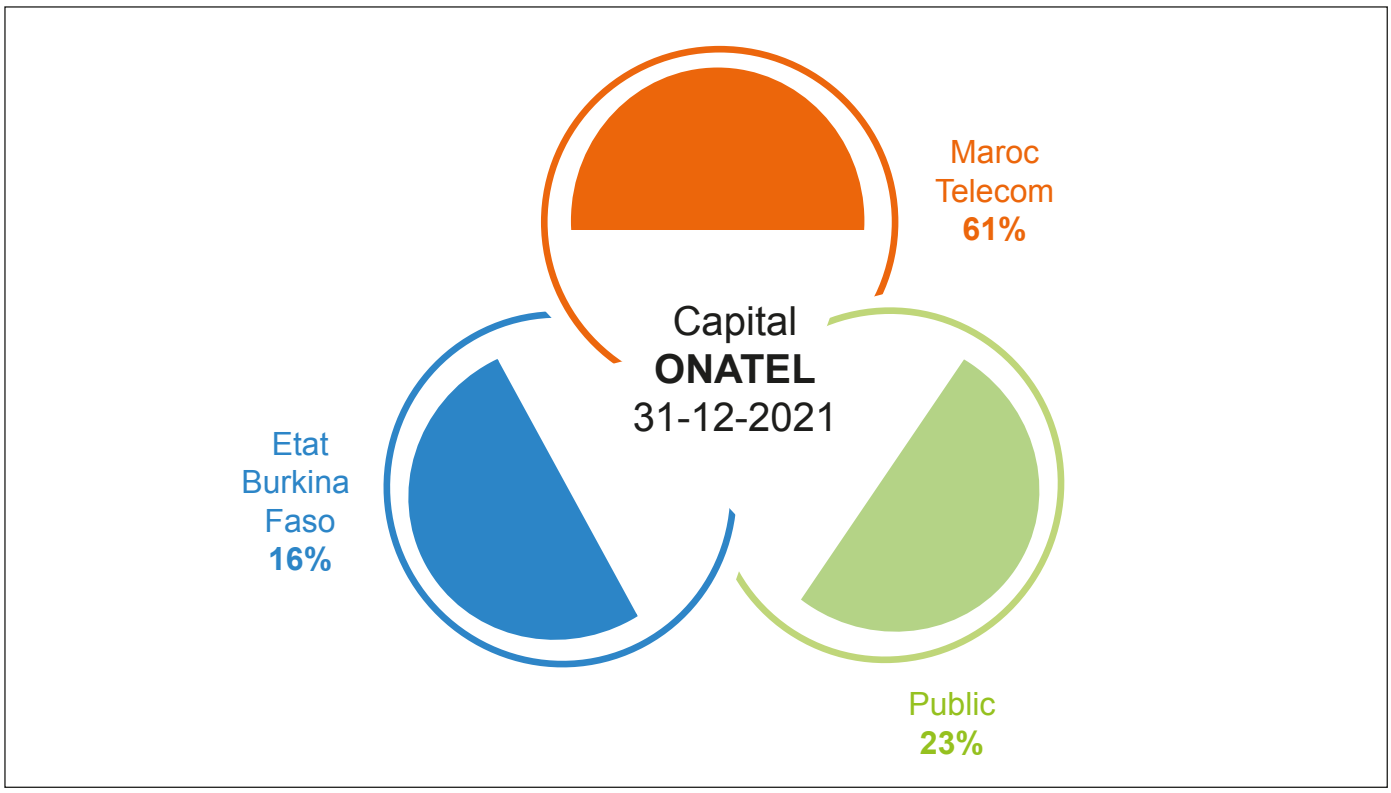

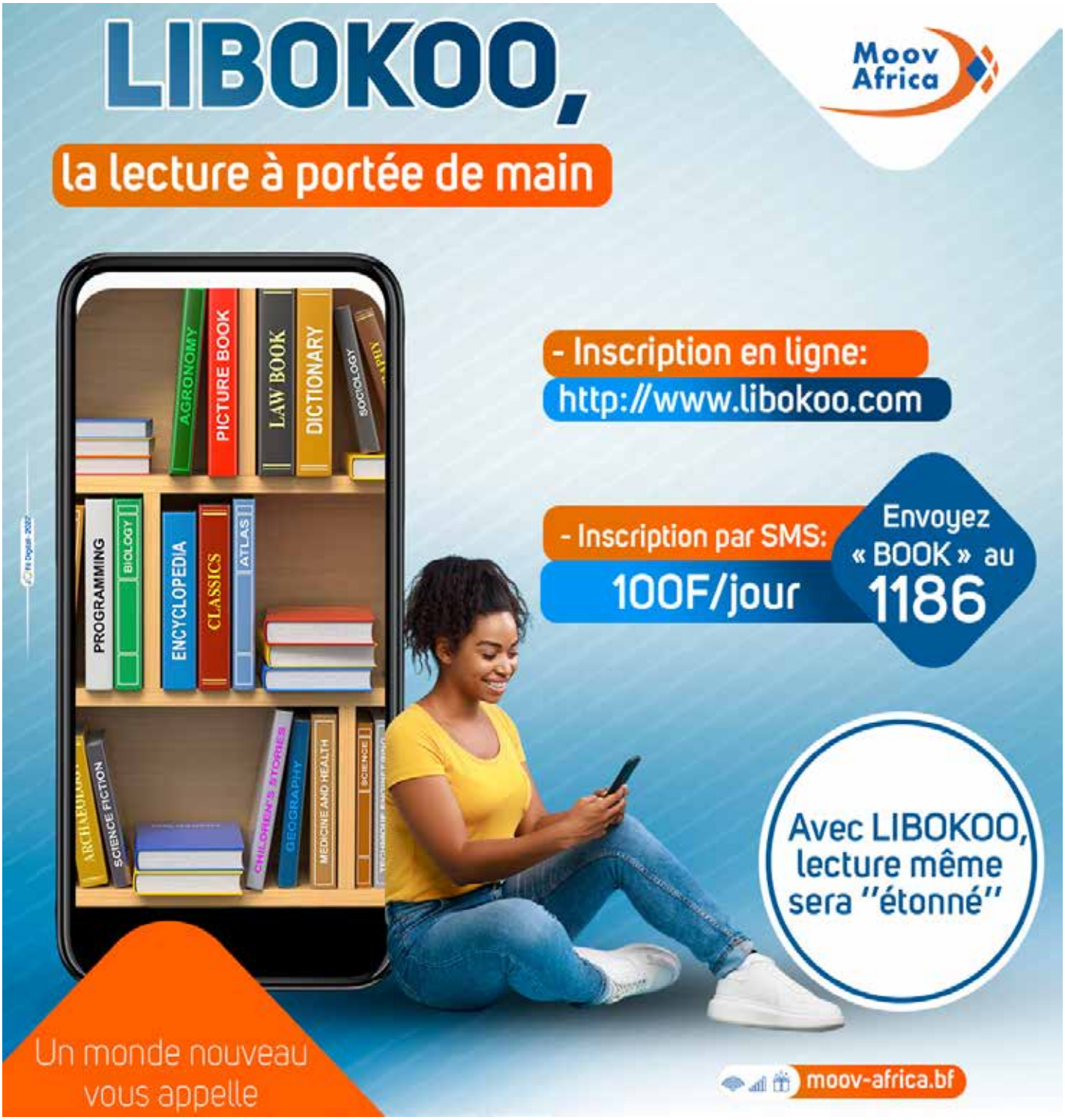
LIBOKOO,
la lecture à portée de main
Moov Africa
- Inscription en ligne:
http://www.libokoo.com
- Inscription par SMS:
100F/jour
Envoyez « BOOK » au 1186
Avec LIBOKOO, lecture même sera "étonné"
Un monde nouveau vous appelle
moov-africa.bf

2 Faits marquants 2021

L'année 2021 a été marquée par les événements suivants :

RÉSEAU & SYSTÈME D'INFORMATION

Réseau Mobile	▪ Mise en service de nouveaux sites physiques ; ▪ Couverture de nouvelles localités par la 2G / 3G ; ▪ SWAP de plusieurs sites par des BTS SRAN ; ▪ Extension de plusieurs sites par ajout de la LTE 800 Mhz ; ▪ Activation UMTS 900 Mhz à OUAGA, BOBO, KOUDOUGOU et BANFORA et BOROMO ; ▪ Ajout de la quatrième porteuse UMTS 2100 Mhz sur plusieurs sites ; ▪ Upgrade des versions des logiciels du BSS ; ▪ Refarming : réaménagement de la bande 1800 avec extension de la L1800.
Réseau Core	▪ Extension du CORE PS et des liens IP ; ▪ Extension du Core CS ; ▪ Activation du SIP sur les MSC du Réseau ; ▪ Extension de la BPI ; ▪ Mise en service de plusieurs équipements pour assurer la redondance des plateformes.
Réseau de transmission	▪ Modernisation de la transmission de certains axes.
Système d'Information	▪ Extension des capacités de sauvegarde ; ▪ Extension des serveurs : Installation de 5 serveurs dernière génération ; ▪ Lancement des projets ciblant la sécurisation des réseaux et plateformes.

MARKETING

- Lancement des offres FTTH (40 Mo, 100 Mo et 200 Mo) et intensification de la communication et des animations pour favoriser les recrutements ;
- Lancement de la souscription aux forfaits Data (Internet Smart) via Moov Money;
- Simplification des forfaits Data afin de faciliter le parcours client ;
- Lancement du numéro chic International (appels illimités vers 1 numéro) à 500F pour les appels à partir de Moov AFRICA BF vers les filiales Moov, MTN Côte d'Ivoire et Orange Mali ;
- Lancement de nouveaux forfaits Bundles tous réseaux ;
- Lancement des promotions sur les Bundles ;
- Lancement de plusieurs services SVA (service de téléchargement, de musique, Weezchat, suivi des matchs de foot en temps réel, jeux en ligne, plateforme de films, documentaires, séries…) ;
- Lancement du nouveau Kit Moov Africa Burkina enrichis avec des avantages accordés aux clients sur trois mois ;
- Lancement de l'offre de conservation de SIM pour une période de 6 mois ou 12 mois moyennant une souscription payante ;
- Lancement des offres de recrutement via la mise à disposition des clients de postes téléphoniques en dépôt-vente, sans subvention ;
- Lancement des Pass vers l'international en se basant sur les deals SoP négociés ;
- Lancement des forfaits plafonnés avec option d'illimité de fixe à fixe ;
- Lancement de la e-SIM MOOV AFRICA : qui est une nouvelle technologie considérée comme une évolution de la carte SIM traditionnelle (physique) vers une SIM Electronique.



COMMERCIAL

Recrutement	▪ Recrutement des clients et un parc actif de plus 10 454 K au 31 Décembre 2021 ; ▪ Organisation de plusieurs opérations porte à porte pour le recrutement des clients FTTH, LP et ADSL ; ▪ Plus de 5 460 animations assurées pour un total de plus 3,1 millions kits vendus ; ▪ Organisation de 1 140 parades pour le recrutement, l'assistance et l'information aux clients dans le but de faire croître l'usage de Moov Money.
Réseau Commercial	▪ Organisation de rencontres d'échanges avec les partenaires du réseau de distribution ; ▪ Formation de la force de vente externe ; ▪ Déploiement des articles de visibilité auprès des revendeurs : promo-tables, parasols, chevalets, kiosques.
Identification & Archivage	▪ Identification maitrisée des clients ; ▪ Génération des dossiers et leur archivage à la vente ; ▪ Exploitation d'une seule base unique d'identification.



MOOV MONEY

- Adjudication de Moov Africa du projet Filets sociaux avec 80 006 Bénéficiaires ;
- Recrutement de Marchands ;
- Organisation des animations terrains (caravane, car Podium…) ;
- Lancement du paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur via Moov Money ;
- Organisation des rencontres de coaching et encadrement en faveur du réseau de distribution (Distributeurs).
- Recrutement de plus de 1 354 K de clients pour un parc de 7 639 K ;
- Lancement de paiement des tests COVID via Moov Money ;
- Lancement de la souscription des forfaits via Moov Money ;
- Lancement de l'application Mobile Moov Money via play Store (Android) ;



Service Client

- Mise en place d'une nouvelle application de traitement en ligne des réclamations et des demandes clients ;
- Mise en place du Web2SMS et Suivi des réclamations sur les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp…) ;
- Lancement d'une campagne de communication pour promouvoir l'usage de la plateforme E-Facture et le paiement des factures via MOOV Money ;
- Acquisition et mise en production d'un agent conversationnel (Chabot).
- Numérisation de l'archivage des dossiers clients post payés ;

International

- Activation de 30 Gbps sur le câble West Africa et upgrade de la BPI totale ;
- Mise en place des accords Send or pay (SoP) avec plusieurs filiales du groupe, MTN, Orange CIV et Orange Mali ;
- Augmentation des volumes du trafic organique de +12,14%
- Optimisation de 50% de la BPI par la mise en service des Caches OTT ;
- Réorganisation des liens BPI et réduction des OPEX de la BPI de -16% (Baisse du coût/Gbp de -43%) ;
- Monétisation du trafic SMS A2P suite mise en place d'un SMS Firewall ;
- Mise en place d'un nouveau CTI et migration de tous les liens de l'ancien CTI ;
- Mise en œuvre de la sécurisation des liens internationaux avec le Ghana ;
- Détection de plusieurs Cartes Sim utilisées en SIM BOX.

Règlementation et Affaires Juridiques

- Adjudication par l'ARCEP de l'appel d'offres de couverture des localités à faible rentabilité à Orange BF dans le cadre du fond de service universel ;
- Adjudication de l'appel d'offres pour la gestion du réseau à Fibre Optique de l'Etat Burkinabè à Telecel ;
- Arrêt de la technologie CDMA
- Lancement des activités du FTTH à MOOV AFRICA avec l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché de la fibre optique à domicile (GVA et Orange, FAI) ;
- Entrée en vigueur, en juillet 2021, de la loi portant protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel ;
- Audit de l'ARCEP sur la couverture et la qualité de service des réseaux mobiles sur 31 localités et 10 axes routiers durant la période du 07 au 23 mai 2021 ;
- Suspension de l'Internet Mobile de la période du 20 novembre 2021 au 27 novembre 2021.



Nouveautés Marketing 2021

1. **Nouveau Kit Moov Africa avec une abondance de générosité**
2. **Conservation de Numéro pour une durée de 6 ou 12 mois pour les clients en voyage**
3. **Offres SVA : Molotov TV, Playweez, Streaming illimité, Digster**
4. **Pass vers les filiales sœurs avec un contenu intéressant**
5. **Offre Phony illimité (Fixe Plafonné avec option illimité vers le fixe Moov Africa)**

Numéro Chic international

1. Pour enregistrer un numéro chic :
   ***125*5*numéro chic à inscrire#** puis appeler
2. Pour supprimer son numéro chic :
   ***125*5*numéro chic à supprimer #**puis appeler
3. Pour consulter son numéro chic ***125*5#**



Pour **conserver le numéro mobile MOOV AFRICA** pour **une durée de six (06) mois**,le client composera ***146*180#**

Pour **conserver le numéro mobile MOOV AFRICA** pour **une durée d'un (01) an**, le client composera ***146*365#**





TV par SMS au 1186 pour l'option 1 jour à 100F

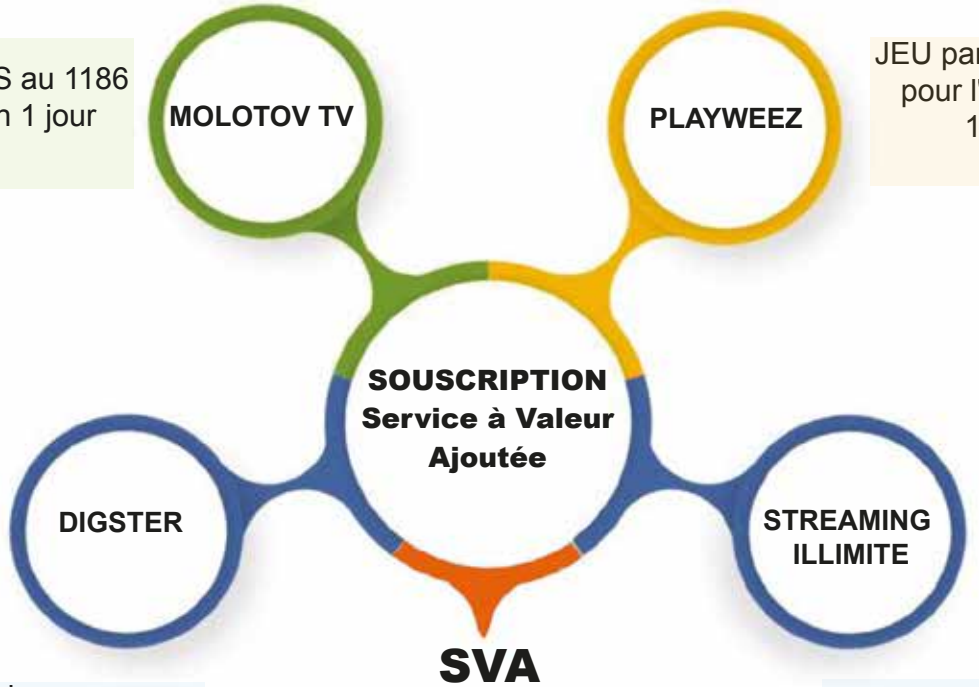

JEU par SMS au 1186 pour l'option 1 jour à 100F Journalier (Online)

Pour souscrire, envoyer « DIGSTER » au 1186 pour un abonnement journalier

PLAYSI par SMS au 1186 pour l'option 1 jour à 100F

SONMA international

DESTINATIONS	PASS	TARIFS F CFA	VALIDITE	CODES DE SOUSCRIPTIONS
Moov et MTN Côte d'Ivoire Moov Bénin Moov Tchad Moov Niger Moov Mauritanie Moov Mali Orange Sénégal Fixes et Mobile Moov Africa Burkina	5 Min + 5 Min	250	1 jour	***146*606#**
	10 Min + 10 Min	525	3 jours	***146*607#**
	20 Min + 20 Min	1025	7 jours	***146*608#**



1H vers l'international

DESTINATIONS	PASS	TARIF TTC	VALIDITE	CODES DE SOUSCRIPTIONS
• Moov et MTN Côte d'Ivoire • Moov Bénin • Moov Tchad • Moov Niger • Moov Mauritanie • Moov Mali • Orange Sénégal	**1H**	**1000 F**	**7 jours**	***146*609#**



3 Résultats 2021

Données opérationnelles

BOOK OPÉRATIONNELS

Parc	2020	2021	Variation(%) 2021/2020
Mobile	**9 387 859**	**10 456 670**	**11%**
Prépayé	9 368 867	10 430 512	11%
Postpayé	18 992	26 158	38%
Fixe	**75 039**	**75 634**	**1%**
Internet (Fixe)	**14 217**	**15 330**	**8%**
Parc Net ONATEL	**9 477 115**	**10 547 634**	**11%**

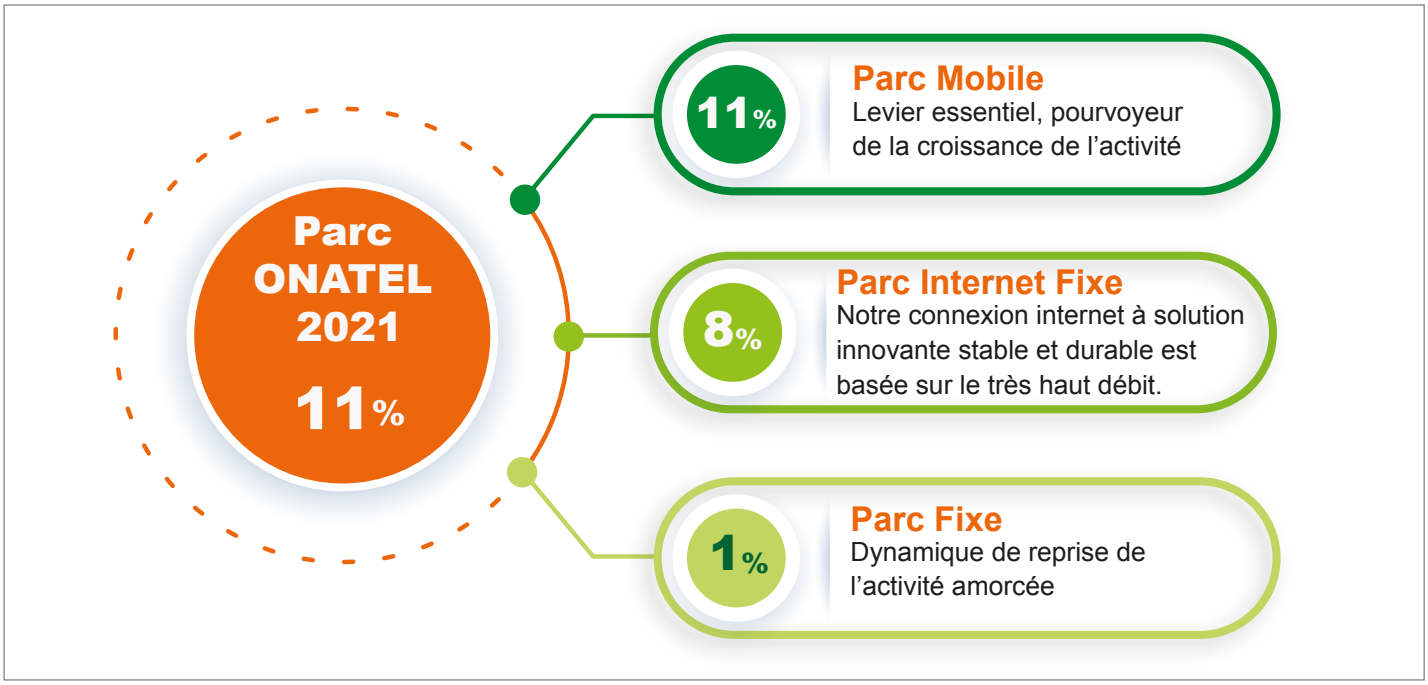

Parc Internet (Mobile et Fixe) poursuit sa croissance (+26% à 5,7 millions de clients en 2021)





La base clients d'ONATEL-SA Fixe et Mobile s'établit à 10,55 millions de clients actifs à fin décembre 2021, soit une progression de 11,3%.

Le parc actif Mobile reste le véritable moteur de cette croissance de l'activité et totalise près de 10,46 millions de clients, en progression de 11,4% par rapport à 2020.

Le parc actif Fixe progresse de 0,8% à 75 634 clients contre 75 039 clients en 2020.

Le parc Internet (Fixe et Mobile) enregistre une progression de 26,4% à 5,7 millions de clients à fin 2021 contre 4,5 millions de clients 2020. La bonne connectivité du réseau 3G et 4G+ de ONATEL continue de porter cette croissance.

Grâce à la diversité des offres adaptées à contenu ciblé et la compétitivité des prix de nos produits et services, les clients de ONATEL SA bénéficient d'un réseau de qualité et à large couverture nationale.

Selon ONATEL, le parc actif correspond à l'ensemble des clients ayant émis ou reçu un appel téléphonique, envoyé un SMS, effectué une transaction Mobile Money (émission ou réception) ou effectué au moins une connexion au cours des **trois derniers mois**.



3 Résultats 2021

Données Financières

BOOK Finances

(En MFCFA)	2020	2021	Variation (%) 2021 / 2020
Chiffre d'affaires	157 358	154 881	-1,6%
Résultat d'exploitation	48 521	48 605	0,2%
Résultat Financier	-5 194	-3 468	33,2%
Résultat Net	31 052	32 374	4,3%



-1,6%

Chiffre d'Affaires

Impacté par le recul des revenus issus de l'international entrant

Stable

Résultat d'exploitation

Impact de l'effort d'optimisation des coûts et des produits exceptionnels

+33,2%

Résultat Financier

- Régression des charges financières liées à l'effort de remboursement de la dette
- Produits des DAT et des différents placements

+4,3%

Résultat Net

Résultat de l'optimisation des coûts et du bon comportement du résultat financier

La recette de notre succès c'est aussi :

- Le respect des cultures nationales et la richesse de nos différences ;
- La qualité de nos ressources humaines locales ;
- L'investissement massif dans les nouvelles technologies.

Au 31 décembre 2021, ONATEL-SA a réalisé un chiffre d'affaires qui ressort à 154,9 Mds FCFA contre 157,4 Mds FCFA en 2020, soit une baisse de 1,6%. Le recul des revenus de l'international ainsi que la diminution des terminaisons d'appel national sont à l'origine de cette tendance du chiffre d'affaires. A noter toutefois que les revenus de l'Internet Mobile affichent une forte croissance en 2021.

Le résultat d'exploitation s'établit à 48,6 Mds FCFA. Il enregistre une progression de 0,2% par rapport à 2020.

Le résultat des activités ordinaires s'établit à 45,1Mds FCFA à fin décembre 2021 contre 43,3 Mds FCFA à fin décembre 2020, soit une progression de 4,2%. Cette augmentation s'explique essentiellement par la comptabilisation d'un produit exceptionnel et l'amélioration du résultat financier.

Le résultat net est en croissance de 4,3% à 32,4 Mds FCFA à fin décembre 2021.



3 Résultats 2021

Synthèse des masses du bilan au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, le total du bilan s'établit à 241,73 Mds FCFA contre de 247,79 Mds FCFA en 2020.

Actif(Millons FCFA)	2020	2021	Variation (%) 2021/2020
Actif Immobilisé	173 698	167 280	-4%
Actif Circulant	45 476	41 803	-8%
Trésorerie - Actif	28 615	32 639	14%
Ecart de conversion actif	6	3	-
TOTAL ACTIF	247 794	241 725	-2%

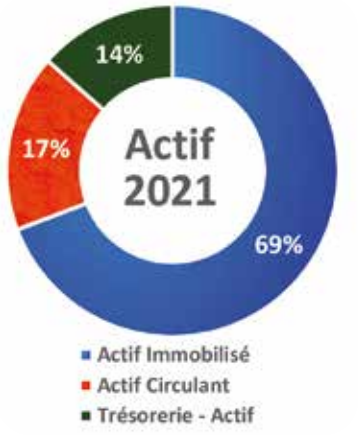

L'actif immobilisé s'est inscrit en baisse de 4% sous l'effet de l'importance des dotations aux amortissements.
L'actif circulant en recul de 8% du fait essentiellement de l'effort de recouvrement des créances issues des opérateurs internationaux.
La comptabilisation d'un produit exceptionnel, l'effort continu de recouvrement ainsi que les flux générés par l'activité mobile money ont permis d'améliorer la trésorerie de 14% par rapport à 2020.

Passif(Millons FCFA)	2020	2021	Variation (%) 2021/2020
Ressources stables	153 763	141 330	-8%
Passif Circulant	77 383	84 914	10%
Trésorerie - Passif	16 645	15 473	-7%
Ecarts de conversion-Passif	3	9	-
TOTAL PASSIF	247 794	241 725	-2%



Les Ressources stables sont en retrait de 8%, expliqué essentiellement par l'effort continu de remboursement des dettes financières.
Le passif circulant enregistre une hausse de 10% liée essentiellement à l'augmentation des dettes d'investissement des fournisseurs locaux et étrangers et les flux croissants de l'activité mobile money.

La trésorerie – passif, sous l'effet du remboursement des crédits spots, baisse de 7% à fin décembre 2021.

Investissement 2021(+15% par rapport à 2020)

Pour renforcer la capacité des équipements mobile et fixe et continuer à offrir un service de qualité à ses clients, ONATEL a encore consenti au titre de l'exercice 2021, un investissement important.

L'effort d'investissement constitue un véritable moteur de développement et vise essentiellement à acquérir des équipements technologiquement innovants pour l'extension du réseau et l'amélioration de la qualité du service.

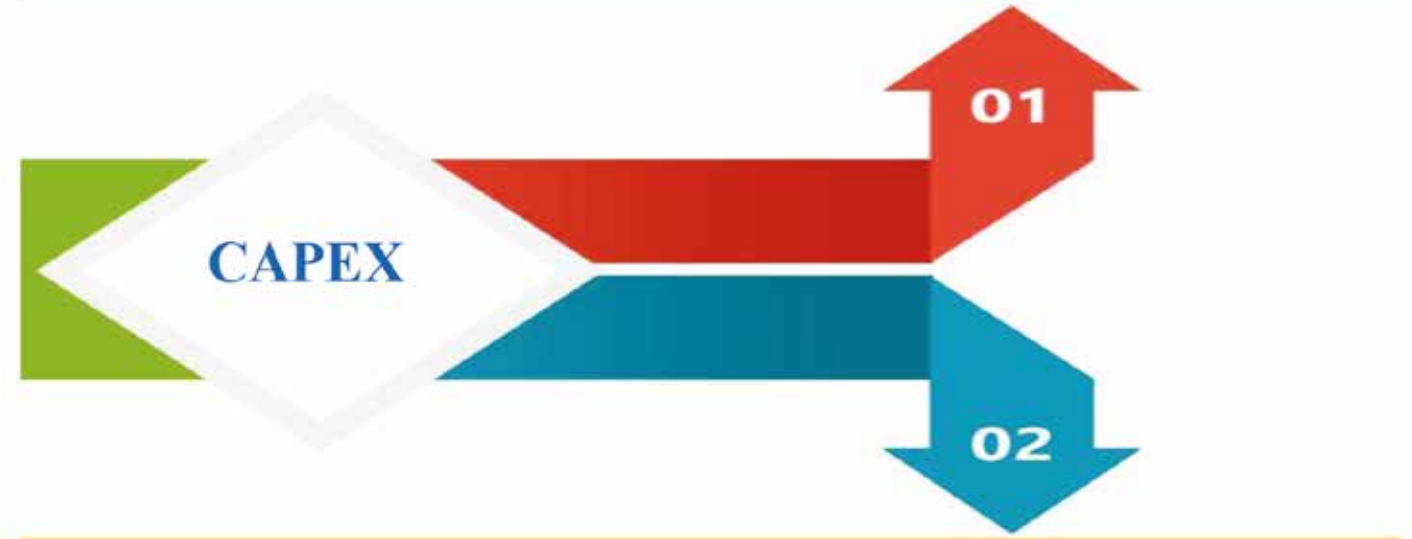

- ►Réseaux & SI →79%
- ► Comm.& Mkting →10%
- ►Administ.& fcier → 11%

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière d'investissement, ONATEL continuera à :

- ►**Bâtir et déployer des programmes d'investissements structurants dans le Haut débit Mobile et Fixe;**
- ►**Capitaliser sur les équipements innovants afin d'améliorer continuellement la qualité de nos réseaux et offres;**
- ►**Promouvoir les usages à la hauteur des attentes des populations.**

4 Evolution bilantielle

Actif(Montant en millions FCFA)	Exercice AU 31 12 2021		Net	2020	Variat° (%)
	Brut	Amort./Prov.			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 676	57 961	**70 715**	76 102	-7%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	529 859	433 612	**96 248**	97 285	-1%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 333	2 015	**318**	310	2%
ACTIF CIRCULANT	66 447	24 643	**41 803**	45 476	-8%
TRESORERIE ACTIF	32 639	0	**32 639**	28 615	14%
Ecarts de conversion-actif	3		3	6	-
TOTAL GENERAL	**759 956**	**518 231**	**241 725**	**247 794**	**-2%**

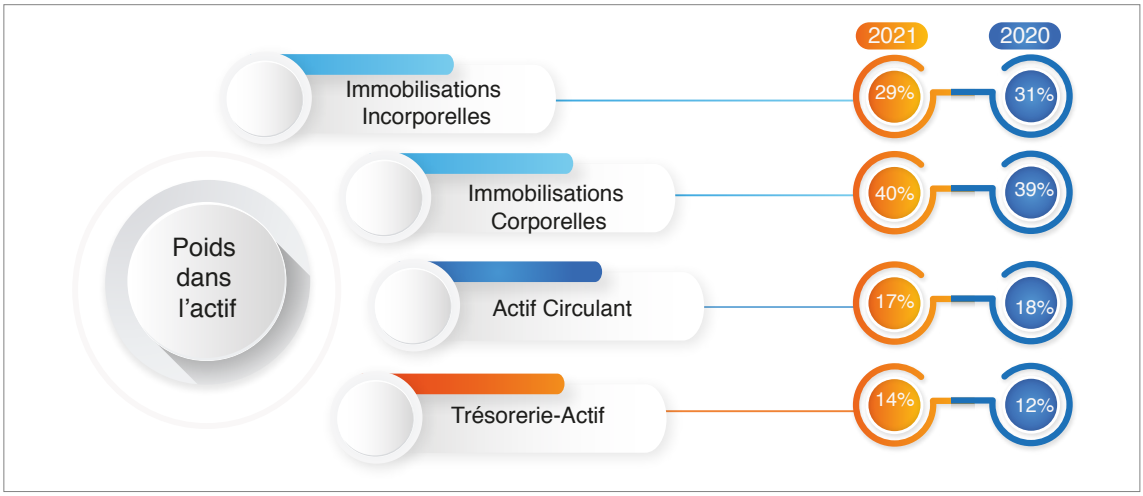





Actif immobilisé : en retrait de 4%

L'actif immobilisé s'établit à 167,3 milliards de FCFA en 2021 contre 173,7 milliards de FCFA en 2020.

- Les immobilisation incorporelles de 2021 ressortent en baisse de 7% du fait des amortissements qui ont progressés de 12% à 58,0 milliards de FCFA contre 51,6 milliards de FCFA en 2020.
- Les immobilisations corporelles en léger retrait de 1% par rapport à 2020 est aussi expliquée essentiellement par l'augmentation des dotations aux amortissements.
- Les immobilisations financières progressent de 2% à 0,32 milliard de FCFA contre 0,31 milliard de FCFA en 2020.



Actif circulant : baisse de 8% à 41,8 milliards de FCFA en 2021 contre 45,5 milliards de FCFA en 2020

- Les stocks et encours haussent de 5% à 1,6 milliard de FCFA en 2021 contre1,5 milliard de FCFA en 2020.
- L'effort de recouvrement des créances issues essentiellement des opérateurs internationaux a permis de diminuer les créances et emplois assimilés de 9% et compenser la hausse constatée (+8% par rapport à 2020) au niveau des créances clients.

Trésorerie-Actif : +14% par rapport 2020

La comptabilisation d'un produit exceptionnel, l'effort continu de recouvrement ainsi que les flux générés par l'activité mobile money ont permis d'améliorer la trésorerie.

Passif(Montant en millions FCFA)	2021	2020	Variat° (%)
RESSOURCES STABLES	141 330	153 763	-8%
PASSIF CIRCULANT	84 914	77 383	10%
TRESORERIE PASSIF	15 473	16 645	-7%
Ecarts de conversion-Passif	9	3	-
TOTAL GENERAL	**241 725**	**247 794**	**-2%**

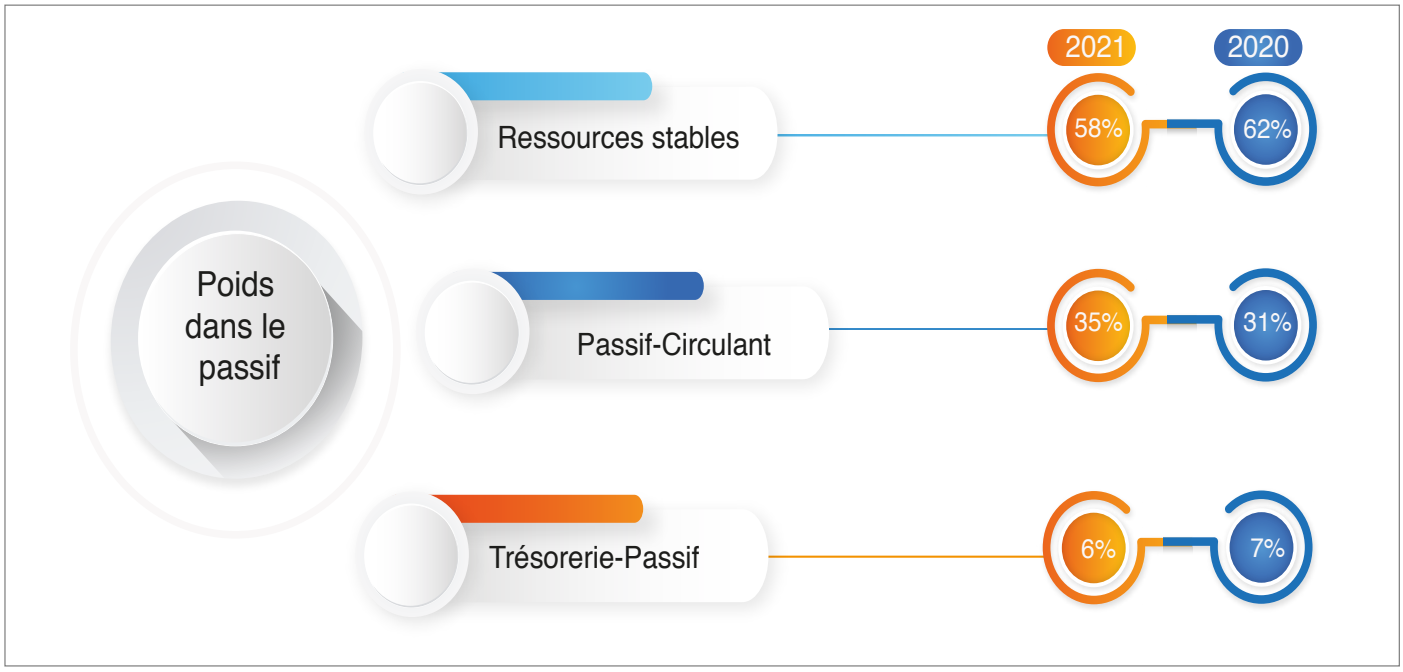



Ressources stables :
Le retrait des ressources stables de 8% est expliqué essentiellement par l'effort continu de remboursement des dettes financières.

Passif circulant :
Le passif circulant s'établit à 84,9 milliards de FCFA et enregistre une hausse de 10% par rapport à 2020 à la faveur de l'accroissement des dettes de nos fournisseurs locaux et étrangers de plus 6,7 milliards CFA en 2021.

Trésorerie - Passif :
La trésorerie-passif s'élève à 15,5 milliards de FCFA en 2021 contre 16,6 milliards de FCFA en 2020, soit une variation de -7% expliquée par l'effet de remboursement des crédits spots.



5 Vie boursière du titre

La BRVM à l'aube d'un nouveau cycle à fin 2021.
Les principaux indices, le BRVM Composite et le BRVM 10, réalisent des performances remarquables et le marché clôture l'année 2021 dans le vert, une première depuis 2016.

L'indice BRVM composite regroupant l'ensemble des valeurs cotées affiche une progression de 39,15% à la clôture de l'année 2021 à 202,28 points contre 145,37 points en 2020.

A cette même date de clôture, l'indice BRVM 10 représentant les dix (10) valeurs les plus actives progresse de 17,29% en passant de 130,88 points en 2020 à 153,51 points en 2021.

Au même moment, notre indice benchmark (indice BRVM - Services publics) gagne +9,35% à 448,85 points contre 410,47 points en 2020.

A la faveur de l'excellent cru boursier constaté, la capitalisation du marché des actions à fin décembre 2021 s'établit à 6 085,42 milliards de FCFA contre 4 367,68 milliards de FCFA en 2020, soit des hausses annuelles de 39,33%.

La valeur des transactions du marché des Actions & Droits s'est, quant à elle, établie le 31 décembre 2021 à 116,58 milliards FCFA soit une hausse de 3,11% par rapport à l'année 2020. Le volume correspondant à ces transactions s'affiche en forte hausse de 206,27%. Il ressort à 164,70 millions de titres contre 53,80 millions de titres échangés en 2020.

Ces performances témoignent du moral solide des investisseurs et de la résilience de la BRVM dont l'attractivité reste intacte malgré la crise sanitaire. En 2021, la BRVM se classerait dans le trio de tête des grandes bourses africaines en matière de performance des indices.

(Source BRVM:http://www.brvm.org/fr/mediacentre/actualites/lanee-boursiere-2021-sest-achevee-un-excelent-cru-pour-la-brvm-et-le-dcbr).

Au cours de l'année 2021, le titre ONATEL reste bien sur une solide tendance haussière.

L'activité boursière sur le titre ONATEL BF des années est généralement cyclique avec des tendances haussières ou baissières courts ou longs.

En 2021, le titre ONATEL BF continue d'aiguiser l'appétit des investisseurs sous une bonne dynamique porteuse de croissance et de belles perspectives rassurantes.

Ainsi, au 31 décembre 2021, la capitalisation des actions ONATEL au cours clôture de 3 945 FCFA atteint les 268,26 milliards FCFA avec une plus-value de 38% par rapport à 2020.
Le cours moyen des actions affiche une progression annuelle de 20% à 3 539 FCFA.

A la clôture des 252 séances de bourse de l'année 2021, le volume des transactions du titre ONATEL s'établit en hausse de 41% à 2 343 299 titres échangés contre 1 663 528 titres échangés en 2020. Ce niveau de réalisation classe le titre ONATEL en 3^{éme} position après les titres SONATEL et ECOBANK TRANS. INCORP.TG, des titres les plus actifs en volume-Actions.

A cette même date de clôture, la valeur correspondante des transactions échangées s'élève à 8,44 milliards de FCFA contre 4,90 milliards de FCFA en 2020, soit une bonne tendance haussière de 74%. Cette bonne performance de 74% permet de hisser le titre ONATEL BF à la 2ème place des titres les plus actifs en valeur-Actions après le titre SONATEL en 2021.

Malgré la persistance de la pandémie de la COVID-19, le titre ONATEL a bien résisté en gardant sa liquidité, son attractivité et en se distinguant remarquablement dans la composition des dix valeurs les plus actives du marché. Il affiche une performance en occupant le 4ème rang dès la première révision et le 3ème rang pour les trois dernières révisions restantes de l'année 2021.

Dans son cycle haussier et baissier de 2021, le titre ONATEL a enregistré le TOP (forte hausse) des cours le 27 octobre 2021 à 4 150 FCFA tandis que le FLOP (forte baisse) des cours s'est établi les 06, 07 et 08 janvier 2021 à 2 835 FCFA.

Au terme de la revue financière de notre exercice 2020, l'agence de notation West Africa Rating Agency (WARA) rehausse la note de ONATEL-SA (Moov Africa) à « BBB+ » en septembre 2021 avec la perspective « stable ».

A l'issue de sa revue annuelle, WARA indique que ce rehaussement reflète :

- l'image d'une équipe dirigeante de ONATEL-SA (Moov Africa) à la fois compétente et expérimentée;
- l'activité générant une forte rentabilité, ce qui permet à ONATEL-SA (Moov Africa) de dégager une capacité d'autofinancement confortable pour financer une partie de ses investissements, comprimer son endettement et distribuer des dividendes;
- le soutien opérationnel au quotidien de Maroc Télécom, qui apporte à ONATEL-SA (Moov Africa) une vision claire sur le renforcement de sa compétitivité et sur les chantiers à mettre en place pour atteindre ses objectifs ;
- l'expertise avérée sur le marché des services de télécommunication, issue de son statut d'opérateur historique (ONATEL est propriétaire des lignes fixes du pays et ses infrastructures procurent la meilleure couverture réseau du territoire burkinabè).



La note de ONATEL-SA (Moov Africa) de « BBB+ » est deux crans au-dessus de la note acceptée par le CREPMF et permet ainsi d'émettre des titres obligataires sur le marché sans garantie.

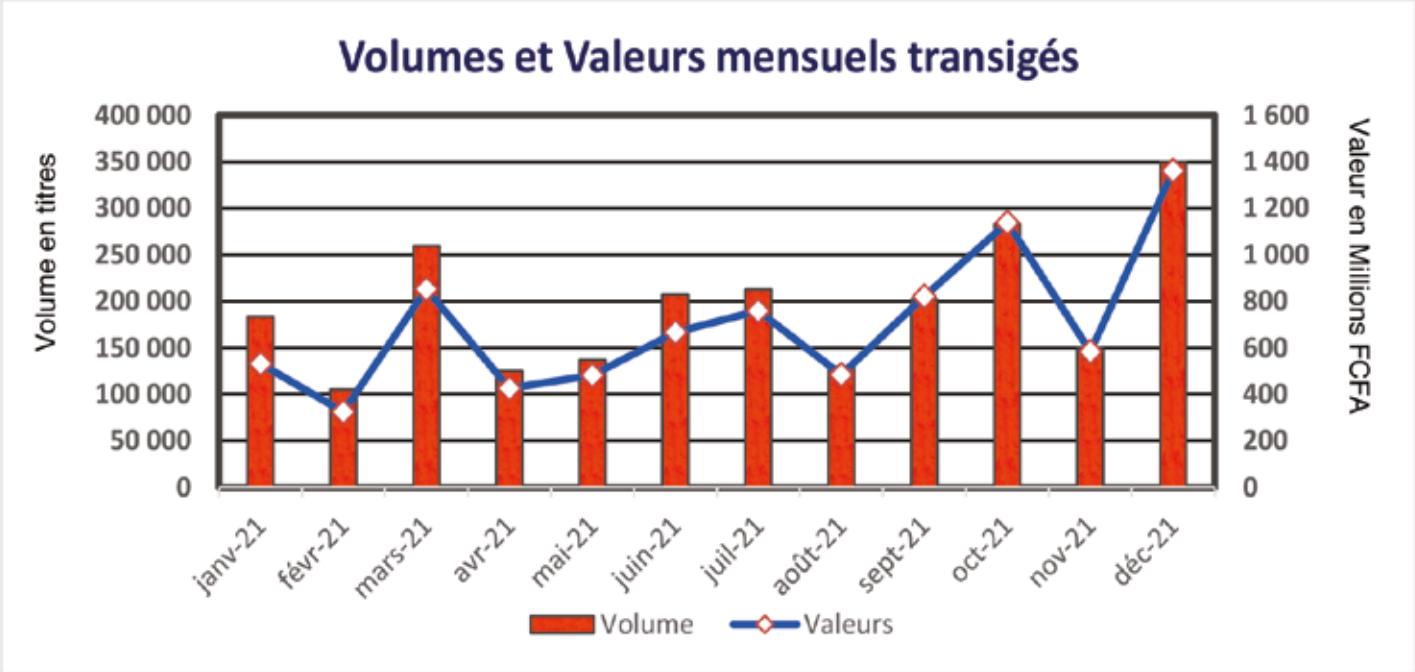

6 Perspectives de développement 2022

01 Poursuite de l'enrichissement et la diversification des offres pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des clients ;

02 Renforcement de la Communication sur les différents canaux ;

03 Développement de la communication Digitale ;

04 Développement du très haut débit ;

05 Dynamisation du recrutement des clients ;

06 Développement de Moov money ;

07 Amélioration continue de la qualité de service ;

08 Poursuite de la politique d'optimisation des coûts.

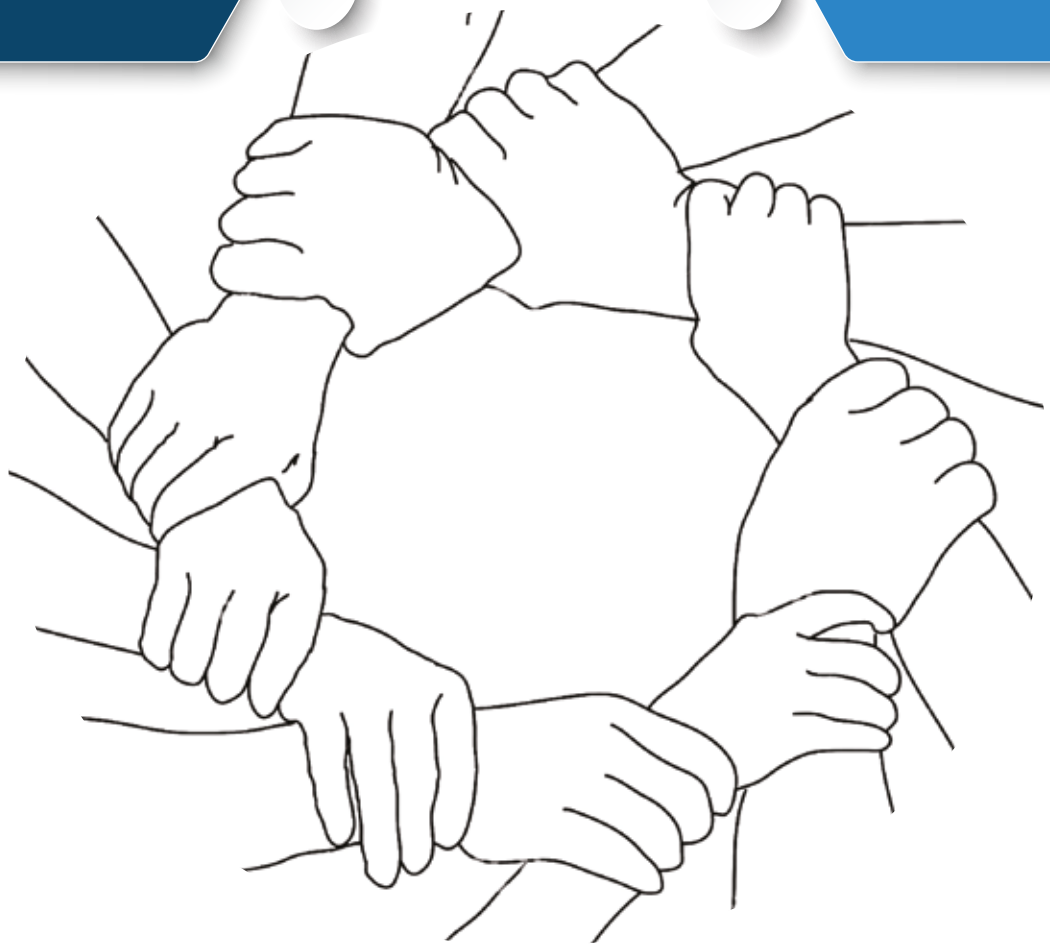

7 Projet de résolutions à l'Assemblée Générale

1ère résolution

Approbation des rapports et des états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise :

- du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société ONATEL-SA pendant l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- du rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net de 32 374 022 046 FCFA.

L'Assemblée Générale décide, en conséquence, de donner quitus entier, définitif et sans réserves, aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

2ème résolution

Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve l'ensemble des opérations et conventions visées dans ce rapport.

3ème résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2021 dégage un résultat net bénéficiaire de 32 374 022 046 FCFA.

Au regard de ce résultat net bénéficiaire et compte tenu de l'existence de primes liées au capital distribuables pour un montant de 170 379 FCFA, le Conseil d'Administration propose de distribuer des dividendes à hauteur de 32 374 147 200 FCFA.

La proposition de distribution des dividendes se présente comme suit :

- Résultat net : 32 374 022 046 FCFA
- Réserves légales (10%) : 0 FCFA (limite de 20% du capital social atteinte)
- Primes liées au capital avant affectation : 170 379 FCFA
- Bénéfice net distribuable de l'exercice : 32 374 192 425 FCFA
- Affectation aux Dividendes : 32 374 147 200 FCFA
- Primes liées au capital après affectation : 45 225 FCFA

L'Assemblée Générale approuve l'affectation proposée par le Conseil d'Administration et décide de distribuer un dividende de **32 374 147 200 FCFA** à raison de **476,0904 FCFA** pour chacune des 68 000 000 actions composant le capital social et ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 15 juin 2022.

Conformément aux dispositions du nouveau Code des impôts, les dividendes seront assujettis à l'Impôt sur le Revenu des capitaux mobiliers (IRCM) au taux de 12,5%.
Le dividende par action net de l'IRCM ressort donc à **416,5791 FCFA.**

4ème résolution

Renouvellement du mandat de Monsieur Joseph NANA en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Joseph NANA en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

5ème résolution

Renouvellement du mandat de Madame Gisèle B. Isabelle Marie SAGNON/SAWADOGO en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Madame Gisèle B. Isabelle Marie SAGNON/SAWADOGO en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

6ème résolution

Renouvellement du mandat de Monsieur Karim NIGNAN en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Karim NIGNAN en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

7ème résolution

Renouvellement du mandat de la société Itissalat Al Maghrib en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de la société Itissalat Al Maghrib SA (Maroc Telecom) représentée par son représentant permanent Monsieur Younés GUIDA en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.



8ème résolution

Renouvellement du mandat de Monsieur Aissam WAKRIM en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Aissam WAKRIM en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

9ème résolution

Renouvellement du mandat de Monsieur Lhoussaine OUSSALAH en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Lhoussaine OUSSALAH en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

10ème résolution

Renouvellement du mandat de Monsieur Abdel-Aziz EZZITI en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Abdel-Aziz EZZITI en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

11ème résolution

Renouvellement du mandat de Madame Nadia OUAZZANI en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Madame Nadia OUAZZANI en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.



12ème résolution

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

8 Politique d'information, Règles et méthodes comptables

Politique d'information
RESPONSABLE DE L'INFORMATION
Monsieur Abdelillah EL AYDI
Directeur Général
ONATEL-SA – 705, avenue de la Nation, 01 BP 10 000, Ouagadougou 01 Burkina Faso
Téléphone : 00226 25 33 40 01 / 00226 25 33 10 38
Fax : 00226 25 31 03 31 E-mail : relations.investisseurs@moov-africa.bf

CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE
L'ensemble des informations financières données par ONATEL-SA (communiqués, avis, rapports annuels) est disponible sur son site Internet : www.moov-africa.bf
Le calendrier indicatif de la communication financière de ONATEL-SA pour l'année 2022 est le suivant :

Date (ab)	Evénements
Vendredi, 08 Avril 2022	Résultats annuels 2021
Vendredi, 22 avril 2022	Résultats du premier trimestre 2022
Jeudi, 19 mai 2022	Etats financiers 2021 approuvés par l'Assemblée
Vendredi, 19 août 2022	Résultats du premier semestre 2022
Vendredi, 21 octobre 2022	Résultats au troisième trimestre 2022

(ab): avant bourse

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Les documents sociaux, comptables et juridiques, dont la communication est prévue par l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) et conformes aux prescriptions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOHADA) révisé en vigueur depuis le 1er Janvier 2018 et également conforme à nos statuts , en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de la Société.
L'ensemble des documents légaux sont déposés et archivés auprès de l'Autorité des marchés financiers et sont consultables sur le site de ce dernier www.brvm.org.
Les rapports annuels aux actionnaires, les avis, ainsi que les différents communiqués de presse sont disponibles en consultation et/ou téléchargement sur le site Internet de Moov Africa Burkina : www.moov-Africa.bf.

Règles et méthodes comptables

Au 31 décembre 2021, les états financiers de ONATEL-SA sont établis selon les prescriptions du système comptable OHADA révisé et de SYSCOHADA révisé.

Présentation des Etats financiers

Les états financiers et les notes y afférentes ont été établis en application des règles et méthodes édictées par le Système comptable OHADA (SYSCOHADA) : Bilan, Compte de résultat, tableau des flux (TFT), notes annexes.

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques et présentés selon les principes et méthodes généralement admis. Ils sont conformes aux prescriptions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOHADA) révisé en vigueur depuis le 1er Janvier 2018.

Changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice 2021

Les méthodes comptables ont été régulièrement appliquées au cours de l'exercice 2021.

Immobilisations incorporelles

Les licences, logiciels et droits similaires entrant dans l'exploitation des réseaux de télécommunications sont comptabilisées à leur coût historique et sont amorties en mode linéaire à compter de la date effective de démarrage du service jusqu'à échéance.
Les licences sont amorties de façon variable selon leur durée d'utilité.
Les logiciels font l'objet d'amortissement de façon glissante suivant leur durée d'utilité estimée.

Les cartes SIM classés dans les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur cinq (05) ans et valorisés selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré(CMUP).

Immobilisations incorporelles	Durée de vie estimée
LICENCES	
Microsoft	03
ORACLE	03
LOGICIELS	
Moov Money	10
Telcase	10
intec	10
Cartes SIM	05

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements.
Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.
Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.
Elles sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité fixe de l'actif.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisation Corporelles	Durée de vie estimée
Constructions et bâtiments	20 ans
Génie civil	10 ans
Equipements de réseau : ▪ Transmission et Données (Mobile) ▪ Transmission et Données (Fixe) ▪ Commutation	 **5 ans** **10 ans** **10 ans**
Matériel de lignes et réseaux	10 ans
Mobilier de bureau et logement	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériels informatiques	2 ans
Agencements, aménagements, Installations ▪ Divers aménagements ▪ Aménagements des constructions	 **10 ans** **20 ans**
Matériel d'Energie	10 ans
Appareils de mesure	5 ans
Autres Matériels d'exploitation	10 ans
Matériel de Transport	3 ans

Autres valeurs immobilisées

Comprennent essentiellement les titres de participation et les autres immobilisations financières telles que les dépôts et cautionnement payés sur les abonnements d'eau et d'électricité mais aussi des loyers.
Ces immobilisations sont enregistrées et évaluées au coût historique.
Sur les titres cotés, des provisions pour dépréciation sont opérées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.
Les titres non cotés font l'objet de provision lorsque la santé de ladite société est compromise.
La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

Stocks

Les stocks, valorisés selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré(CMUP), se composent de :

- Marchandises (les terminaux Fixe, Mobile Internet et de leurs accessoires) qui correspondent aux stocks destinés à la vente aux clients ;
- Matières et fournitures correspondant à des éléments non dédiés au réseau.

Une dépréciation est constatée en fonction du taux de rotation et de l'état du stock.
Les provisions pour dépréciations sont constituées à 100 % sur les stocks défectueux et morts.

Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs.

Les créances clients correspondent aux créances privées et aux créances publiques :

- Créances privées : il s'agit de créances détenues sur les particuliers, distributeurs, entreprises et opérateurs nationaux et internationaux ;
- Créances publiques : il s'agit de créances détenues sur l'État et les collectivités locales.

Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 : Produits à recevoir.

Les cartes de recharge vendues et non utilisées par les clients sont comptabilisées en produit constaté d'avance.

Les créances sur les clients sont dépréciées comme suit :

Taux de Provisions sur créances	Fixe	Mobile
	Taux de déprec.	Taux de déprec.
Clients actifs - Privés		
Non échu	2%	3%
0 - 30 jours	5%	5%
30 - 60 jours	10%	10%
60- 90 jours	25%	25%
90 - 180 jours	50%	50%
180 jours- 1 an	100%	100%
> 1 an	100%	100%
Clients actifs - Etat		
> 1 an	100%	100%
Clients résiliés		
Créances résiliées	100%	100%

Les taux de provisionnement sur les créances subissent des actualisations au cours du mois d'octobre de chaque année et soumises aux commissaires aux comptes pour validation.

Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes enregistrées après acceptation par le correspondant étranger concerné dans un compte de débiteur ou de créditeur divers en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

Les créances sur les correspondants sont dépréciées au cas par cas en fonction de la solvabilité du correspondant.

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan dans les comptes 478 ou 479 « écart de conversion »

Opérations en Devise

Les opérations en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change sont passées en pertes ou profits de change lors du règlement.

Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais en écart de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.

Trésorerie - actif

La trésorerie - actif comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, ONATEL a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Elles se rapportent sur les litiges, les risques et les indemnités de départ à la retraite.



Monnaie électronique

Moov Money est l'offre de paiement par Mobile commercialisée.
L'offre consiste à émettre et à distribuer de la monnaie électronique ou unités de valeurs « UV » qui peut être utilisée dans le cadre des transactions commerciales.
La comptabilisation de cette monnaie passe dans le compte 521xxx en contrepartie de dettes inscrites dans les comptes 419 clients Moov Money.
Les commissions payées sont comptabilisées en charges et celles reçues en produits.

Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Elles sont évaluées à leur coût historique.

Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires de ONATEL est constitué principalement de la vente des services de télécommunications des activités Mobile, Fixe et Internet, Mobile money ainsi que la vente d'équipement :

→ La vente de services des activités Mobile, Fixe et Internet est constituée de :

- Produits des abonnements des offres classiques ainsi que les montants des forfaits post payés ;
- Produits des communications nationales et internationales sortantes (en hors forfaits) au fur et à mesure de leurs consommations ;
- Produits des communications nationales et internationales entrantes ;
- Revenus générés par les offres Internet ADSL, fibre optique et Internet Mobile ;
- Revenus générés par les clients Mobile non-résidents au Burkina utilisant les réseaux ONATEL (roaming) ;
- Produits générés par la transmission de données fournie au marché professionnel et aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi qu'aux autres opérateurs Télécoms ;
- Revenus générés par les Services à Valeurs Ajoutés (SVA) ;

→ La vente d'équipement regroupe toutes les ventes de terminaux Fixe & mobiles, équipements haut débit, et accessoires.

Les revenus des Services à Valeur Ajoutée (SVA) sont comptabilisés comme suit :

- Les ventes des services développés par ONATEL sont comptabilisées en brut;
- Lorsque la vente est réalisée par un distributeur tiers qui s'approvisionne auprès ONATEL et bénéficie d'une remise par rapport au prix de vente public, à ce titre, le chiffre d'affaires est comptabilisé en net des remises sur facture.

Achats consommés

Les achats consommés comprennent principalement les achats d'équipements Mobile et Fixe et les charges d'interconnexion.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges opérationnelles comprennent principalement, les charges de maintenance et d'entretien, les frais de publicité et de communication.
Les autres produits opérationnels sont issus des indemnités d'assurance reçues ; des différentes pénalités de retard des fournisseurs et des gains de change.

Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les intérêts sur les emprunts et les crédits à courts termes.
Les intérêts perçus proviennent des placements. Ces produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis ou estimé en fin de période.

Charges d'impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt exigible ou estimée en fin de période. L'impôt est comptabilisé en résultat.

Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie, équivalents de trésorerie et cash bloqué diminués des emprunts.



OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
(ONATEL-SA)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 34 000 000 000 FCFA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Aux actionnaires de la société ONATEL SA,

En exécution de la mission de commissaire aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la société ONATEL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société ONATEL SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés d'audit	Traitement des points clés d'audit
Reconnaissance du chiffre d'affaires Au 31/12/2021, le chiffre d'affaires de la société ONATEL SA s'élève à 153 milliards FCFA et représente la rubrique la plus importante du compte de résultat. Le chiffre d'affaires est généré par la vente de services de télécommunication (services de voix, de données et d'internet) ainsi que la vente de de terminaux et autres équipements de télécommunication. Compte tenu de l'importance de cette rubrique dans les états financiers de la société ainsi que des risques inhérents à la reconnaissance du chiffre d'affaires, nous avons considéré que ce point constitue un point clé d'audit.	Nous avons notamment réalisé les procédures d'audit ci-après : • Prise de connaissance du système d'informations de la société ; • Évaluation des contrôles internes mis en place par la société en relation avec la reconnaissance du chiffre d'affaires; • Rapprochement des informations comptables aux données issues des logiciels métiers; • Contrôle des produits constatés d'avance relatifs aux recharges mobiles.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 mars 2022.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Ouagadougou, le 05 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC-AC SARL	SECCAPI - SARL
Oumarou Gilbert SINARE	Samuel SAWADOGO
Associé	Associé

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Ouaga 2000, Zone B
de l'agence Coris Bank route de Pô
54 - 01 BP 4903 Ouaga 01
TEL.: 25 37 55 06 / 07 - info@seccapi.info
www.seccapi.info

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit prévu par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règle en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions

sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons a eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

BILAN-ACTIF

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
			Brut	Amortissements Dépréciations	Nets	
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		128 675 717 654	57 960 970 059	70 714 747 595	76 102 229 860
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		127 671 676 264	57 731 835 084	69 939 841 180	76 102 229 860
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles		1 004 041 390	229 134 975	774 906 415	
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		529 859 396 641	433 611 884 053	96 247 512 588	97 285 216 621
AJ	Terrains (2881-2928p) dont Placement en Net		6 967 695 916		6 967 695 916	6 779 288 058
AK	Bâtiments (2515+2525-2851p-2852p) dont Placement en Net		16 223 008 473	10 416 070 201	5 806 938 272	5 513 115 993
AL	Aménagements, agencements et installations		484 640 031 241	403 132 575 264	81 507 455 977	82 665 806 535
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		13 958 259 737	12 696 287 831	1 261 971 906	1 535 290 903
AN	Matériel de transport		7 760 013 858	7 366 950 757	393 063 101	396 085 148
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS		310 387 416		310 387 416	395 629 984
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 332 655 990	2 014 944 202	317 711 788	310 270 288
AR	Titres de participation		2 073 444 202	2 014 944 202	58 500 000	58 500 000
AS	Autres immobilisations financières		259 211 788		259 211 788	251 770 288
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		660 867 770 285	493 587 798 314	167 279 971 971	173 697 716 769
BA	ACTIF CIRCULANT HAO					
BB	STOCKS ET ENCOURS		2 338 553 334	752 741 421	1 585 811 913	1 512 170 724
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES					
BH	Fournisseurs avances versées					
BI	Clients		26 209 485 032	17 834 604 454	8 374 880 578	7 744 610 827
BJ	Autres créances		37 898 719 693	6 055 999 044	31 842 720 649	36 219 101 592
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		66 446 758 059	24 643 344 919	41 803 413 140	45 475 883 143
BQ	Titres de placement		13 529 719		13 529 719	13 529 719
BR	Valeurs à encaisser		1 927 476	0	1 927 476	0
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés		32 623 671 260	0	32 623 671 260	28 601 146 122
BT	TOTAL TRESORERIE ACTIF		32 639 128 455	0	32 639 128 455	28 614 675 841
BU	Ecart de conversion-Actif		2 584 022		2 584 022	5 975 757
BZ	TOTAL GENERAL		759 956 240 821	518 231 143 233	241 725 097 588	247 794 251 510

SOFIDEC Audit & Conseil

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
(300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Sect. 54 - 01 BP 4908 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 06 / 07 - info@seccapi.info
www.seccapi.info

BILAN-PASSIF

	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CA	Capital	34 000 000 000	34 000 000 000
CB	Apporteurs capital non appelé (-)		
CD	Primes liées au capital social	170 379	414 495
CE	Ecarts de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	6 800 000 000	6 800 000 000
CG	Reserves libres	0	
CH	Report à nouveau (+ ou -)	0	0
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	32 374 022 046	31 051 547 884
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	73 174 192 425	71 851 962 379
DA	Emprunts et dettes financières diverses	58 583 371 056	73 246 424 351
DB	Dettes de location acquisition		
DC	Provisions pour risques et charges	9 572 134 093	8 664 766 727
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	68 155 505 149	81 911 191 078
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES	141 329 697 574	153 763 153 457
DH	Dettes circulantes HAO	12 457 968 906	6 278 403 014
DI	Clients, avances reçues	14 415 962 109	10 673 450 363
DJ	Fournisseurs d'exploitation	15 758 243 559	15 223 269 830
DK	Dettes fiscales et sociales	24 517 064 785	24 786 633 634
DM	Autres dettes	17 446 416 602	20 415 687 817
DN	Provisions pour risques à court terme	318 340 436	5 975 757
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT	84 913 996 397	77 383 420 415
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	15 472 854 342	16 645 078 880
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF	15 472 854 342	16 645 078 880
DV	Ecart de conversion-Passif	8 549 275	2 598 758
DZ	TOTAL GENERAL	241 725 097 588	247 794 251 510

SOFIDEC Audit & Conseil

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
(300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Sect. 54 - 01 BP 4908 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 06 / 07 - info@seccapi.info
www.seccapi.info

COMPTE DE RESULTAT

REF	LIBELLES	Exercice 2021		Exercice 2020
TA	Ventes de marchandises	+	1 085 057 419	563 905 252
RA	Achats de marchandises	-	670 459 372	266 989 223
RB	Variation de stocks de marchandises	-/+	-13 687 814	28 535 939
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)		428 285 861	268 380 090
TB	Ventes de produits fabriqués	+		
TC	Travaux, services vendus	+	149 664 321 622	151 991 910 324
TD	Produits accessoires	+	4 132 024 064	4 802 474 435
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)		154 881 403 105	157 358 290 011
TE	Production stockée (ou déstockage)	+		
TF	Production immobilisée	+	251 070 552	533 676 992
TG	Subventions d'exploitation	+		
TH	Autres produits	+	1 395 862 622	1 322 391 303
TI	Transferts de charges d'exploitation	+	2 245 670 291	457 187 140
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	990 362 353	1 131 599 048
RD	Variation de stocks de matières premières et fourni	-/+	184 428 524	171 201 667
RE	Autres achats	-	14 946 262 151	18 352 796 297
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	18 656 409	-18 560 805
RG	Transports	-	165 123 908	164 396 303
RH	Services extérieurs	-	30 980 172 637	30 268 965 524
RI	Impôts et taxes	-	10 971 184 148	10 402 648 241
RJ	Autres charges	-	1 599 358 994	967 399 309
XC	VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + (somme TE		98 261 687 888	97 935 574 700
RK	Charges de personnel	-	18 312 354 732	16 431 909 744
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)		79 949 333 156	81 503 664 956
TJ	Reprises d'amortissements, de provisions et dépré	+	645 384 437	617 967 761
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dé	-	31 989 864 444	33 600 937 750
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+		48 604 853 149	48 520 694 967
TK	Revenus financiers et assimilés	+	909 823 181	405 104 932
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	+		
TM	Transferts de charges financières	+		
RM	Frais financiers et charges assimilés	-	4 378 202 384	5 599 231 840
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations finan	-		
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à		-3 468 379 203	-5 194 126 908
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		45 136 473 946	43 326 568 059
TN	Produits des cessions d'immobilisations	+	0	0
TO	Autres Produits HAO	+		
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	0	0
RP	Autres Charges HAO	-		
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES		0	0
RQ	Participation des travailleurs			
RS	Impôts sur le résultat	-	12 762 451 900	12 275 020 175
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)		32 374 022 046	31 051 547 884

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
SOFIDEC Audit & Conseil
01 BP 4908 Ouaga 2000, 28ème B
(300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Sect. 54 - 01 BP 4908 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 06 / 07 - info@seccapi.info
www.seccapi.info

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Réf.	LIBELLES		Note	Exercice 2021	Exercice 2020
ZA	**Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)**	**A**		**11 969 596 961**	**3 724 912 238**
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)			63 718 502 053	64 034 517 873
FB	- Variation de l'actif circulant (HAO) (1)				
FC	- Variation des stocks			-73 641 189	540 314 465
FD	- variation des créances			2 421 329 500	8 489 845 487
FE	+ Variation du passif circulant (1)			7 536 526 499	-5 662 901 631
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE):.....			**9 884 214 810**	**3 367 258 321**
ZB	**Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)**	**B**		**73 602 716 863**	**67 401 776 194**
	flux de trésorerie provenant des activités d'investissements				
FF	- Décaissement lié aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-1 022 472 840	-2 237 506 899
FG	- Décaissement lié aux acquisitions d'immobilisations corporelles			-21 746 522 644	-18 664 276 840
FH	- Décaissement lié aux acquisitions d'immobilisations financières			-78 892 941	-322 639 747
FI	+ Encaissement lié aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			0	0
FJ	+ Encaissement lie aux cessions d'immobilisations financières			156 694 009	1 452 423 779
ZC	**flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)**	**C**		**-22 691 194 416**	**-19 771 999 707**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres				
FK	+ Augmentations de capital par apport nouveau				
FL	+ Subvention d'investissement reçues				
FM	- Prélèvement sur capital				
FN	- Dividendes versés			-31 051 792 000	-30 088 640 000
FD	**Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (sommes FK à FN)**	**D**		**-31 051 792 000**	**-30 088 640 000**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers				
FO	+ Emprunts			5 298 441 250	1 186 907 939
FP	+ Autres dettes financières				
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières			-19 961 494 545	-10 483 359 703
ZE	**Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (sommes FO à FQ)**	**E**		**-14 663 053 295**	**-9 296 451 764**
ZF	**Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)**	**F**		**-45 714 845 295**	**-39 385 091 764**
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B+C+F)	G		5 196 677 152	8 244 684 723
ZH	**Trésorerie nette fin de période (G + A) Contrôle : (Trésorerie actif N - Trésorerie passif N)**			**17 166 274 113**	**11 969 596 961**

SOFIDEC Audit & Conseil

SECCAPI Audit & Conseil

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Ouaga 2000, Zone B
(300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Tél. : 25 37 55 06 / 07 - info@seccapi.info
www.seccapi.info

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
(ONATEL-SA)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 34 000 000 000 FCFA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux actionnaires de la société ONATEL SA,

Conformément aux dispositions des articles 438 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, toute convention intervenue entre la société et l'un de ses administrateurs, soit directement ou indirectement, soit par société ou par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration qui en avise le Commissaire aux Comptes.

En application des dispositions ci-dessus visées, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes :

I. Convention conclue au cours de l'exercice sous revue

Au cours de l'exercice 2021, un contrat de licence de marque a été conclu entre ITASSALAT AL MAGRIB et ONATEL SA. Ledit contrat a été préalablement autorisé par le Conseil d'Administration de ONATEL SA en sa séance du 15 février 2021.

Nature de la convention	Contrat de licence exclusive de marque.
Administrateur intéressé	ITISSALAT AL MAGRIB représentée par monsieur Abdeslam AHIZOUNE, Président du Directoire, lui-même représenté par son mandataire habilité.
Durée	Le contrat est conclu pour une durée initiale de cinq (05) ans et se renouvellera par tacite reconduction d'année en année pour une durée indéterminée.
Date de prise d'effet	01 janvier 2021
Rémunérations	Redevance trimestrielle égale à 0.9% du chiffre d'affaires trimestriel HT réalisé par l'ONATEL SA après déduction des taxes et retenues sur ladite redevance. La redevance sera augmentée de 0,225% du chiffre d'affaires HT de sorte que le paiement net reçu par ITISSALAT AL MAGRIB après déduction de toutes les taxes relatives à la redevance soit égale à 0,9% du chiffre d'affaires. Le brut de la facture trimestrielle à établir par ITISSALAT AL MAGRIB sera donc de 1,125% du CAHT.

Modalités de facturation	Les sommes dues par ONATEL-SA à ITISSALAT AL MAGRIB au titre du Contrat donneront lieu à l'établissement d'une facture trimestrielle par ce dernier, faisant apparaître le montant net hors taxe à payer et le montant éventuel des différentes retenues à effectuer.
Effets produits durant l'exercice	Le montant global porté en charges par ONATEL-SA au titre de l'exécution du contrat durant l'exercice 2021, s'élève à **1 742 415 785 FCFA.**

II. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice sous revue

II-1 Contrat d'engagement de services du 20 septembre 2007 entre ONATEL-SA et la Société MAROC TELECOM

Nature de la convention	Assistance technique de **MAROC TELECOM** au profit de **ONATEL-SA**
Périmètre des prestations fournies par Maroc Telecom	Les prestations apportées à ONATEL-SA par MAROC TELECOM faisant l'objet du Contrat, porteront sur les domaines suivants: ✓ la stratégie et le développement ✓ l'organisation ✓ les réseaux fixes et mobiles ✓ le commercial et le marketing ✓ les finances ✓ les achats ✓ les ressources humaines ✓ les systèmes d'information ✓ les interconnexions et les engagements réglementaires de ONATEL-SA
Administrateur intéressé	M. Youness GUIDA
Durée	Le contrat est conclu pour une durée initiale de trois ans et se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an chacune, sauf dénonciation faite par les parties
Date de prise d'effet	20 septembre 2007
Rémunérations	**Article 6.1.1 - Interventions ponctuelles de personnels :** L'intervention de personnels de MAROC TELECOM au titre de la fourniture des prestations, sera facturée à ONATEL-SA conformément au schéma tarifaire ci-après : - Manager de projet, Directeurs et Chefs de divisions : 535 Euros HT/jour - Experts et Techniciens, Chefs de services et Cadres : 350 Euros HT/jour Cette facturation étant complétée de tous frais annexes dûment justifiés. **Article 6.1.2 - Personnel Expatrié :** ONATEL-SA prendra à sa charge l'intégralité des coûts liés à l'expatriation de personnels au sens de l'article 2.2 du contrat et remboursera à MAROC TELECOM, à l'identique, l'ensemble des coûts que MAROC TELECOM serait conduite à supporter du fait de l'expatriation de ces personnels.

	Article 6.1.3 - Prestations et fournitures par des tiers : En sus des facturations établies au titre des articles 6.1.1 et 6.1.2 ci-dessus, ONATEL-SA remboursera à MAROC TELECOM, sur justificatifs, les dépenses payées par MAROC TELECOM à des tiers à l'occasion de l'exécution et pour les besoins des prestations, sous réserve que lesdites dépenses soient préalablement acceptées par ONATEL-SA, majorées d'un montant de 10% au titre des frais de gestion de MAROC TELECOM.
Modalités de facturation	Les sommes dues par ONATEL-SA à MAROC TELECOM au titre du Contrat donneront lieu à l'établissement d'une facture trimestrielle émise pour chaque trimestre échu, le 15 du mois suivant. Cette facture sera accompagnée des détails des montants réclamés et des prestations réalisées.
Effets produits durant l'exercice	Le montant global porté en charges par ONATEL-SA au titre de l'exécution du contrat durant l'exercice 2021, s'élève à **982 116 682 FCFA**

II-2 Contrat de bail entre l'ONATEL et le Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports

Nature de la convention	Location du bâtiment de l'ONATEL situé à la Rotonde par le Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports.
Administrateur intéressé	Etat du Burkina Faso
Date de prise d'effet	1er janvier 2014
Rémunérations	Le loyer est fixé à un montant 1 300 000 F CFA par mois
Effets produits durant l'exercice	Le montant global porté en produits par ONATEL au titre de l'exécution du contrat durant l'exercice 2020, s'élève à **15 600 000 FCFA.**

Ouagadougou, le 05 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC Audit & Conseil

Oumarou Gilbert SINARE
Associé

SECCAPI Audit & Conseil

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
200m de l'agence Coris Bank route de Pô
Sect. 54 - 01 BP 4908 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 06 / 07

Samuel SAWADOGO
Associé

10 Abréviations et sigles

ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line
ARCEP	Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
BP	Boîte Postale
BPI	Bande Passante Internet
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTS SRAN	Base Transceiver Station Single radio access network
BSS	Base Station Subsystem
CA	Chiffre d'affaires
CAFG	Capacité d'Autofinancement Globale
CDMA	Code Division Multiple Access
CES	Contrat d'Engagement de Services
CIV	Côte d'Ivoire
CMUP	Coût Moyen Unitaire Pondéré
COVID-19	coronavirus 2019 ou Coronavirus disease 2019
CORE PS	(Cœur du Réseau (Commutation de Paquets))
CORE CS	(Cœur du Réseau (Commutation Circuits))
CTI	Centre de Transit International
DC	Direction Centrale
DAT	Dépôt à Terme
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FAI	Fournisseur d'Accès Internet
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FO	Fibre Optique
FTTH	Fiber to the Home, signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
Gbps	Gigabit par seconde
GVA	Groupe Vivendi Afrique
H	Heure
HAO	Hors Activité Ordinaire
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
IP	Internet Protocol

K	Milliers
LP	Ligne Principale
Md (s)	Milliard(s)
MSC	Mobile services Switching Center ou Mobile Switching Center
MFCFA	Million de FCFA
MMS	Multimedia Messaging Service
Mo	Mégaoctet
SMS	Short Message Service
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OPEX	Operational expenditure ou dépenses d'exploitation
OPV	Offre Publique de Vente
OTT	Over-The-Top
SA	Société Anonyme
SIP	Session Initiation Protocol
SIM	Subscriber Identity Module
SoP	Send Or Pay
SVA	Service à Valeur Ajoutée
SYSCOHADA	Système Comptable OHADA
2G	Deuxième Génération
3G	Troisième Génération
4G	Quatrième Génération
TFT	Tableau des Flux de Trésorerie
TTC	Toutes taxes comprises
TV	Télévision
TVM	Taxe sur les Véhicules à Moteur
UEMOA	Union économique monétaire ouest africaine
UMTS 900 Mhz	Universal Mobile Telecommunications System 900 Mégahertz.
VOD	Vidéo à la demande
WARA	West Africa Rating Agency
Web2SMS	Plateforme en ligne qui vous permet d'envoyer des SMS depuis Internet vers un numéro de téléphone de n'importe quel opérateur

L'internet en haut débit

Moov Africa



Teli@+ business

Teli@ business
Rapide, efficace, sécurisé .
C'est l'internet en très haut débit en exclusivité, sans l'installation filaire . . .

moov-africa.bf

Moov Africa, un monde nouveau vous appelle

Internet
partout pour tous

DÉBIT + RAPIDE • TARIF + BAS • COUVERTURE + LARGE

Moov Africa



Internet pour tous

ADSL • 4G+ • Teli@ • GPRS
Fibre Optique • Liaison Spécialisée

moov-africa.bf

Moov Africa, un monde nouveau vous appelle

© MEDIACOM